

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 NOVEMBRE 2015****Objet : SALON DU GOURMET D'AMBERIEU-EN-BUGEY**

-----  
MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT -  
GIREAU - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME  
PRADEL - MM. REY - VERNE  
-----

*Intervention de Dominique Cauquy - Trésorier*

Les organisateurs du Salon du Gourmet à Ambérieu sollicitent une subvention exceptionnelle de la Chambre pour la dotation d'un concours d'apprentis du CECOF pour cette occasion.

Compte tenu de notre implication dans le CECOF, le Bureau vous propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 €.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier, donne son accord pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 300€ pour la dotation du concours d'apprentis du CECOF lors du Salon du Gourmet d'Ambérieu en Bugey.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	33
- Nombre de Membres présents .....	19
- Nombre de voix pour .....	19
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY  
Président